

## SÉANCE PLÉNIÈRE

du

MARDI 19 JUILLET 2022

Soir

---

## PLENUMVERGADERING

van

DINSDAG 19 JULI 2022

Avond

---

La séance est ouverte à 20 h 22 et présidée par Mme Séverine de Laveleye, vice-présidente.  
De vergadering wordt geopend om 20.22 uur en voorgezeten door mevrouw Séverine de Laveleye, ondervoorzitster.

La **présidente**: La séance est ouverte.  
De vergadering is geopend.

Ministre du gouvernement fédéral présent lors de l'ouverture de la séance:  
Aanwezig bij de opening van de vergadering is de minister van de federale regering:  
Mathieu Michel.

### Projets de loi et propositions

#### Wetsontwerpen en voorstellen

**01** Proposition de loi modifiant la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile afin de permettre l'organisation de réunions électroniques à distance du conseil de zone de secours lorsque leur ordre du jour le permet (2639/1-4)

**01** Wetsvoorstel tot wijziging van de wet van 15 mei 2007 betreffende de civiele veiligheid, opdat de raad van de hulpverleningszone elektronische vergaderingen op afstand kan houden wanneer de agenda dat mogelijk maakt (2639/1-4)

Proposition déposée par:

Voorstel ingediend door:

Eric Thiébaud, Caroline Taquin, Julie Chanson, Franky Demon, Tania De Jonge, Bert Moyaers, Eva Platteau, Daniel Senesael, Hervé Rigot.

#### **Discussion générale** **Algemene bespreking**

La discussion générale est ouverte.  
De algemene bespreking is geopend.

**01.01** **Éric Thiébaud** (PS): Madame la présidente, au vu de l'assistance avant la fin de séance, je pensais qu'il y aurait un enthousiasme phénoménal pour ma prise de parole. Merci aux collègues encore présents!

La proposition de loi soumise à l'analyse de la Chambre porte sur une modification de la loi de 2007 qui régit le fonctionnement des zones de secours. C'est une modification d'ordre pratique qui s'appuie sur ce qu'il s'est passé durant la longue période de crise sanitaire. Durant cette période, les conseils et collèges de zone se sont tenus, avec l'accord de la tutelle fédérale, en vidéoconférence. Nous n'avions pas le choix puisque les réunions en présentiel étaient interdites et qu'il fallait que ces zones de secours fonctionnent, comme les conseils communaux ou les conseils de police.

Malheureusement, la loi de 2007 n'autorise pas formellement ce mode de fonctionnement. Le texte soumis au vote de la Chambre propose une adaptation de la loi pour pouvoir utiliser la méthode de vidéoconférence pour tenir des conseils de zone.

La première proposition déposée en commission avait fait l'objet d'un avis favorable de la ministre de l'Intérieur, avec certaines réserves. Par exemple, quand vous devez faire une audition disciplinaire dans un conseil de zone, on imagine mal le pompier qui doit être soumis à une sanction se présenter devant des écrans sans personne d'autre. Il y avait aussi des points importants comme l'adoption du budget, des modifications budgétaires, l'adoption du plan de personnel opérationnel. La ministre de l'Intérieur souhaitait que l'analyse de tous ces points ne puisse se faire uniquement en vidéoconférence.

Il y a donc eu un amendement en commission qui proposait que pour tous ces points, on puisse travailler de manière mixte, c'est-à-dire en vidéoconférence mais avec un certain nombre de membres du conseil présents.

Dans la proposition qui est soumise ici, il est question de trois membres. On peut toujours travailler en vidéoconférence sauf pour certains points pour lesquels trois membres du Conseil sont requis. C'est une proposition qui a été votée à l'unanimité par la commission de l'Intérieur et je pense qu'elle a été votée à l'unanimité parce qu'elle correspond à une réelle demande du terrain et des bourgmestres. En effet, quand on est dans une grande zone, par exemple je suis président d'une zone de secours qui est composée de 28 communes et que vous devez rassembler 28 bourgmestres, ce n'est pas toujours évident surtout que certaines peuvent habiter dans une très grande zone loin du centre de celle-ci. C'est donc vraiment une demande qui est appelée de leurs vœux par tous les bourgmestres.

Je voudrais remercier tous les membres de la commission de l'Intérieur qui l'ont soutenue à l'unanimité. Je pense que la Chambre devrait faire la même chose. Les Engagés et DÉFI ne sont pas là. Je leur parlerai à la cafétéria pour voir s'ils sont d'accord mais cela devrait passer. Je ne serai pas plus long. Le débat ne va pas durer six heures.

**01.02 Bert Moyaers** (Vooruit): Mevrouw de voorzitter, het is moeilijk om aan de duidelijke getuigenis van collega Thiébaud nog iets nieuws toe te voegen. Wij hebben ons voor het wetsvoorstel vooral laten leiden door de lessen die wij geleerd hebben uit de manier waarop de hulpverleningszones tijdens de gezondheids crisis hebben moeten werken. Fysiek vergaderen was tijdelijk onmogelijk en er moest vergaderd worden via videoconferentie. Aan elk nadeel zit een voordeel, zeker voor de grote hulpverleningszones, zoals die van collega Thiébaud, voorzitter van een zeer grote zone, met 28 gemeenten, of de zone met maar liefst 19 steden en gemeenten, waartoe de gemeente waar ik burgemeester van ben, behoort. Welnu, we zitten daar af en toe toch met de vingers gekruist dat wij het noodzakelijke quorum bereiken. Door middel van videoconferentie kunnen wij heel wat van die problemen wegwerken. Er kan zelfs vaker vergaderd worden, met kortere termijnen ertussen. De openbaarheid van de vergadering moet wel verzekerd blijven. Ook hieraan komt het wetsvoorstel tegemoet.

Vooruit juicht ook toe dat er wordt opgeroepen om te kiezen voor hybride vergaderingen, waarbij deelnemers zowel fysiek als door middel van videoconferentie aan de vergadering kunnen deelnemen. Wij kiezen wel voor de fysieke aanwezigheid van ten minste drie leden.

Efficiëntie en tijdswinst doordat men zich niet meer hoeft te verplaatsen, waren voor mij de redenen om als burgemeester het wetsvoorstel namens Vooruit graag mede te ondertekenen. Ik dank de hoofdindieners ten eerste voor zijn tekst, die pragmatisch toelaat vergaderingen zo doeltreffend mogelijk te organiseren.

La **présidente**: Quelqu'un demande-t-il encore la parole? (*Non*)  
Vraagt nog iemand het woord? (*Nee*)

La discussion générale est close.  
De algemene bespreking is gesloten.

### **Discussion des articles** **Bespreking van de artikelen**

Nous passons à la discussion des articles. Le texte adopté par la commission sert de base à la discussion. (Rgt 85, 4) **(2639/4)**  
Wij vatten de bespreking van de artikelen aan. De door de commissie aangenomen tekst geldt als basis

voor de bespreking. (Rgt 85, 4) **(2639/4)**

L'intitulé en français a été modifié par la commission en "proposition de loi modifiant la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile afin de permettre au conseil de zone de secours d'organiser des réunions électroniques à distance lorsque l'ordre du jour le permet".

Het opschrift in het Frans werd door de commissie gewijzigd in "proposition de loi modifiant la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile afin de permettre au conseil de zone de secours d'organiser des réunions électroniques à distance lorsque l'ordre du jour le permet".

La proposition de loi compte 2 articles.

Het wetsvoorstel telt 2 artikelen.

Aucun amendement n'a été déposé.

Er werden geen amendementen ingediend.

*Les articles 1 et 2 sont adoptés article par article.*

*De artikelen 1 en 2 worden artikel per artikel aangenomen.*

La discussion des articles est close. Le vote sur l'ensemble aura lieu ultérieurement.

De bespreking van de artikelen is gesloten. De stemming over het geheel zal later plaatsvinden.

**02** Proposition de loi modifiant la loi du 8 août 1983 organisant un registre national des personnes physiques et modifiant la loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population, aux cartes d'identité, aux cartes des étrangers et aux documents de séjour afin que, dans l'exercice de leurs missions légales, les membres du Comité Permanent P, du Service d'enquêtes P et du personnel administratif du Comité P soient dispensés de l'obligation d'obtenir des autorisations pour accéder à des données à caractère personnel et les traiter (2504/1-4)

**02** Wetsvoorstel tot wijziging van de wet van 8 augustus 1983 tot regeling van een Rijksregister van de natuurlijke personen en tot wijziging van de wet van 19 juli 1991 betreffende de bevolkingsregisters, de identiteitskaarten, de vreemdelingenkaarten en de verblijfsdocumenten, teneinde de leden van het Vast Comité P, van de dienst Enquêtes P en van het administratief personeel van het Comité P vrij te stellen van het verkrijgen van machtigingen voor de toegang tot en verwerking van persoonsgegevens in het kader van hun wettelijke opdrachten (2504/1-4)

Proposition déposée par:

Voorstel ingediend door:

Servais Verherstraeten, André Flahaut, Franky Demon, Jan Briers, Els Van Hoof, Nawal Farih, Bert Moyaers.

### **Discussion générale**

#### **Algemene bespreking**

La discussion générale est ouverte.

De algemene bespreking is geopend.

Quelqu'un demande-t-il la parole? (*Non*)

Vraagt iemand het woord? (*Nee*)

La discussion générale est close.

De algemene bespreking is gesloten.

### **Discussion des articles**

#### **Bespreking van de artikelen**

Nous passons à la discussion des articles. Le texte adopté par la commission sert de base à la discussion. (Rgt 85, 4) **(2504/4)**

Wij vatten de bespreking van de artikelen aan. De door de commissie aangenomen tekst geldt als basis voor de bespreking. (Rgt 85, 4) **(2504/4)**

L'intitulé a été modifié par la commission en "proposition de loi modifiant la loi du 8 août 1983 organisant

un registre national des personnes physiques et la loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population, aux cartes d'identité, aux cartes des étrangers et aux documents de séjour afin que, dans l'exercice de leurs missions légales, les membres du Comité permanent P, du Service d'enquêtes des services de police et du personnel administratif du Comité permanent P soient dispensés de l'obligation d'obtenir des autorisations pour accéder à des données à caractère personnel et les traiter".

Het opschrift werd door de commissie gewijzigd in "wetsvoorstel tot wijziging van de wet van 8 augustus 1983 tot regeling van een Rijksregister van de natuurlijke personen en van de wet van 19 juli 1991 betreffende de bevolkingsregisters, de identiteitskaarten, de vreemdelingenkaarten en de verblijfsdocumenten, teneinde de leden van het Vast Comité P, van de dienst Enquêtes voor de politiediensten en van het administratief personeel van het Vast Comité P vrij te stellen van het verkrijgen van machtigingen voor de toegang tot en verwerking van persoonsgegevens bij de uitoefening van hun wettelijke opdrachten".

La proposition de loi compte 6 articles.  
Het wetsvoorstel telt 6 artikelen.

Aucun amendement n'a été déposé.  
Er werden geen amendementen ingediend.

*Les articles 1 à 6 sont adoptés article par article.  
De artikelen 1 tot 6 worden artikel per artikel aangenomen.*

La discussion des articles est close. Le vote sur l'ensemble aura lieu ultérieurement.  
De bespreking van de artikelen is gesloten. De stemming over het geheel zal later plaatsvinden.

**03** **Projet de loi modifiant l'article 69 des lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973 (2790/1-3)**

**03** **Wetsontwerp tot wijziging van artikel 69 van de wetten op de Raad van State, gecoördineerd op 12 januari 1973 (2790/1-3)**

### ***Discussion générale Algemene bespreking***

La discussion générale est ouverte.  
De algemene bespreking is geopend

Quelqu'un demande-t-il la parole? (*Non*)  
Vraagt iemand het woord? (*Nee*)

La discussion générale est close.  
De algemene bespreking is gesloten.

### ***Discussion des articles Bespreking van de artikelen***

Nous passons à la discussion des articles. Le texte adopté par la commission sert de base à la discussion. (Rgt 85, 4) **(2790/3)**

Wij vatten de bespreking van de artikelen aan. De door de commissie aangenomen tekst geldt als basis voor de bespreking. (Rgt 85, 4) **(2790/3)**

Le projet de loi compte 2 articles.  
Het wetsontwerp telt 2 artikelen.

Aucun amendement n'a été déposé.  
Er werden geen amendementen ingediend.

*Les articles 1 et 2 sont adoptés article par article.  
De artikelen 1 en 2 worden artikel per artikel aangenomen.*

La discussion des articles est close. Le vote sur l'ensemble aura lieu ultérieurement.

De bespreking van de artikelen is gesloten. De stemming over het geheel zal later plaatsvinden.

**04 Proposition de résolution demandant à la Cour des comptes la réalisation d'un audit des projets dits DBFM en cours de la Régie des Bâtiments (2788/1-5)**

**04 Voorstel van resolutie waarbij het Rekenhof wordt verzocht de lopende DBFM-projecten van de Regie der Gebouwen aan een audit te onderwerpen (2788/1-5)**

Proposition déposée par:

Voorstel ingediend door:

Benoît Piedboeuf, Jean-Marc Delizée, Olivier Vajda, Jef Van den Bergh, Christian Leysen, Joris Vandembroucke, Stefaan Van Hecke.

### **Discussion Bespreking**

Le texte adopté par la commission sert de base à la discussion. (Rgt 85, 4) **(2788/5)**

De door de commissie aangenomen tekst geldt als basis voor de bespreking. (Rgt 85, 4) **(2788/5)**

L'intitulé en néerlandais a été modifié par la commission en "voorstel van resolutie waarbij het Rekenhof wordt verzocht de lopende en zogenaamde DBFM-projecten van de Regie der Gebouwen aan een audit te onderwerpen".

Het opschrift in het Nederlands werd door de commissie gewijzigd in "voorstel van resolutie waarbij het Rekenhof wordt verzocht de lopende en zogenaamde DBFM-projecten van de Regie der Gebouwen aan een audit te onderwerpen".

La discussion est ouverte.

De bespreking is geopend.

**04.01 Olivier Vajda** (Ecolo-Groen): Madame la présidente, je vous remercie. Nous allons ralentir les débats qui vont trop vite pour l'instant.

Chers collègues, monsieur le secrétaire d'État qui est présent et concerné, si vous relisez l'accord de gouvernement du 30 septembre 2020 en sa page 26, il est plein d'emphase et d'ambitions pour la Régie puisqu'il dit: "Nous transformerons la Régie des bâtiments en une société immobilière gérée professionnellement pour l'État fédéral sur la base des rapports annuels de la Cour des comptes. Cette réforme mettra l'accent sur un fonctionnement plus efficace et plus rapide, une évaluation précise de l'ensemble du patrimoine de l'État, une responsabilisation des clients, une structure plus efficace, des objectifs opérationnels clairs et un plan RH performant." Suit ensuite une petite phrase finale mais qui a toute son importance: "Un audit de tous les projets DBFM (*Design, Build, Finance and Maintain*) en cours sera effectué."

Tout d'abord, et pour les personnes qui ne suivent pas de près les activités de la Régie, qu'est-ce qu'un contrat ou un projet DBFM? Lors de la rénovation ou l'entretien de son patrimoine, et plus encore pour l'érection de nouveaux bâtiments, la Régie peut choisir d'effectuer les travaux elle-même ou recourir à un partenariat public-privé. Le DBFM est un cas particulier de partenariat public-privé où l'on confie au partenaire, moyennant paiement, les tâches particulières de *Design, Build, Finance* et *Maintain*.

Les contrats DBFM, pour la petite histoire, ont principalement été utilisés pour la construction de nouvelles prisons s'agissant de chantiers souvent délicats et de grandes importances et le dernier exemple en date est emblématique: la prison de Haren.

Ceci étant posé, pourquoi maintenant demander un audit des DBFM? Pourquoi, pour cet audit, recourir à une résolution? Pourquoi demander un audit tout d'abord? L'usage des partenariats public-privé en DBFM n'est pas très ancien. En ce qui concerne les prisons belges, j'ai pu répertorier le premier partenariat public-privé sous cette forme et cela concernait l'érection de la prison de Marche. Hasard géographique, il s'agit de ma commune. Il date de 2013. Cela ne fait pas dix ans. Le système en est donc encore au stade de sa jeunesse et il convient donc de l'évaluer à présent en profondeur d'autant que depuis le début, l'utilité, la transparence, l'efficacité de tels contrats posent question à mon groupe.

Pourquoi recourir à une résolution si la demande d'audit figure dans l'accord de gouvernement? Parce

que nous souhaitons confier cet important audit à l'organe le mieux outillé pour ce faire, de par son indépendance, son expertise et sa rigueur: la Cour des comptes. La résolution cite d'ailleurs l'article 5 de la loi du 29 octobre 1846 relative à l'organisation de la Cour des comptes.

Cet article très ancien nous dit: "La Chambre des représentants – et donc pas le gouvernement – peut charger la Cour des comptes de procéder, au sein des services et organismes soumis à son contrôle, à des analyses de gestion. Voilà donc chers collègues, la cause de la présente résolution. Reste "simplement" à définir l'étendue de l'audit. Il a été décidé que deux questions principales seraient posées à la Cour des comptes.

La première question: le partenariat public-privé recourant au principe du DBFM offre-t-il un rapport qualité-prix suffisant? Qu'en est-il au regard des autres partenariats public-privé? Qu'en est-il au regard d'une prise en charge totale par les autorités du secteur public?

Voici la deuxième question: la Régie dispose-t-elle d'une expertise suffisante pour gérer de tels contrats? Comment traduit-elle les besoins? Qu'en est-il de la négociation financière et juridique, de l'exécution du contrat, que ce soit dans la construction et le suivi des aléas, dans la maintenance ou dans les modifications contractuelles?

Il est demandé - et c'est important - à la Cour de déposer son rapport dans l'année à venir. Ensuite, une réaction rapide et même très rapide est demandée au gouvernement, puisqu'on lui demande, dans les trois mois suivant le dépôt de l'audit, d'étudier cet audit et de présenter un plan d'action répondant aux recommandations.

Un éclairage complet de cet usage des deniers publics sera donc mis à notre disposition au cours de cette législature, et notre secrétaire d'État pourra ensuite poursuivre la rénovation et le renouvellement du patrimoine de l'État en toute connaissance de cause.

Je vous remercie donc, chers collègues, pour le soutien dont bénéficiera cette résolution.

La **présidente**: Merci, monsieur Vajda. On doit souligner qu'il s'agissait de votre *maiden speech* en plénière.

**04.02 Frank Troosters** (VB): Het Vlaams Belang steunt het voorliggende voorstel. Dat neemt niet weg dat ik enkele bedenkingen heb, die ik ook al tijdens de bespreking in commissie maakte. Ten eerste, wat de timing betreft, bij het aantreden van de vivaldiregering besliste de meerderheid dat zij het Rekenhof de opdracht zou geven om een audit van alle lopende DBFM-projecten van de Regie der Gebouwen uit te voeren. Zo stond het in de formatienota. Eigenlijk had de regering vanaf de eerste dag van haar aantreden die opdracht aan het Rekenhof kunnen geven. Dat is niet gebeurd. We zijn nu twee jaar later en moeten we vaststellen dat we nu in de omgekeerde wereld leven. Het Rekenhof moet nu namelijk zelf het initiatief nemen, via iemand in de subcommissie Rekenhof, en eigenlijk achter het Parlement en de regering aanhollen om hem die opdracht te geven. Daardoor heeft de vivaldiregering twee jaar tijd verloren.

Ten tweede, wat de inhoud betreft, er zijn een aantal verzoeken gericht aan het Rekenhof. Maar voor ons had het eerste verzoek, namelijk een audit van alle lopende DBFM-projecten bij de Regie der Gebouwen, volstaan. Alleen volgden daarna nog een tweede, een derde en een vierde verzoek, die meer specifiek bepaalden wat er onderzocht moest worden, zoals de gevangnissen of welke aspecten er specifiek bekeken zouden moeten worden. Dat doet afbreuk aan de autonomie van het Rekenhof, dat eigenlijk gewoon alle lopende DBFM-projecten volledig en in alle vrijheid autonoom zou moeten kunnen onderzoeken, met inbegrip van alle facetten die hij nuttig acht, waaronder de opportuniteit om te kiezen voor een DBFM-formule. Het gaat dus niet enkel om die van de gevangnissen. Eigenlijk doen artikelen 2, 3 en 4 dus voor een deel afbreuk aan het eerste verzoek.

Ten derde, wat het verzoek aan de federale regering betreft, samengevat blijft het allemaal wat vrijblijvend. Er staat dan vermeld dat aanbevelingen van het Rekenhof onder de loep genomen zullen worden en dat er rekening mee gehouden zal worden. Drie maanden na de aanbevelingen moet er een actieplan ingediend worden. Dat moet dan nog uitgerold worden. Wat ons betreft, mag het allemaal veel scherper en veel duidelijker, zeker als er duidelijke tekortkomingen blijken uit het rapport van het Rekenhof. Daar zou veel sneller en directer gevolg aan gegeven moeten worden.

Los van al die bemerkingen, herhaal ik dat het Vlaams Belang zeker niet tegen audits van het Rekenhof zal stemmen. Wij zullen het voorstel dus steunen, ondanks onze bedenkingen.

**04.03** **Benoît Piedboeuf** (MR): Madame la présidente, comme mon collègue, Olivier Vajda, pour sa première intervention a fait un exposé complet, je n'ai pas grand-chose à ajouter. Par contre, je dois corriger M. Troosters qui affabule.

En réalité, le gouvernement a discuté des modalités à mettre en œuvre, soit par un auditeur externe, soit par la Régie elle-même et, finalement, s'est accordé pour demander le travail à la Cour des comptes. La raison pour laquelle cela a pris un petit peu de temps, c'est que le dossier est venu en sous-commission Cour des comptes que je préside.

La sous-commission Cour des comptes a examiné la situation et en a discuté avec la Cour des comptes. Puis, elle a constaté évidemment qu'en tant que sous-commission, elle ne pouvait pas voter une résolution et il a donc été convenu de la renvoyer en commission de la Mobilité. Comme la commission de la Mobilité qui est compétente a mis un petit peu de temps à se décider mais que la Cour des comptes, grâce à notre session, avait été informée du fait qu'elle allait devoir travailler, elle a décidé de commencer à mettre en place les procédures qui lui permettraient de travailler. Étant donné qu'on la sollicite pour toute une série de dossiers, il était nécessaire qu'elle s'organise et, pour pouvoir mener le travail dans le souhait qui était celui du mois de mars, elle a regardé ce qu'il était possible de faire. Elle a programmé son travail. Elle a estimé qu'il lui faudrait probablement jusqu'au mois de juin pour le faire aboutir et elle a demandé qu'on veuille bien la désigner en effet avant l'été de façon à pouvoir réaliser son travail. Elle nous a simplement demandé de modifier le délai, ce qui a fait l'objet d'un amendement.

Le sujet est venu en commission de la Mobilité. Il a été adopté à l'unanimité, sauf une abstention de nos collègues du PTB. Tous les autres partis ont voté pour cet audit. Je précise que c'est notamment le secrétaire d'État qui est placé devant moi qui souhaitait cet audit DBFM non seulement sur le fond, sur la forme mais aussi pour savoir s'il fallait continuer à utiliser ce véhicule pour gérer les biens de l'État.

Bien entendu, nous attendons le soutien de nos collègues en confirmation de ce qu'ils ont fait en commission.

**04.04** **Maria Vindevoghel** (PVDA-PTB): Mevrouw de voorzitter, mijnheer de minister, wij zullen deze resolutie steunen, maar we hebben eerlijk gezegd wel veel kritiek op het systeem op zich. Ik vraag me af hoeveel audits er nog nodig zijn voor we aanvaarden dat deze publiek-private samenwerkingen duurder zijn en heel wat negatieve gevolgen hebben op het vlak van werkomstandigheden tijdens en na de bouw.

Voor de kostprijs hoeven we het dus niet te doen. De DBFM-formule is namelijk duurder voor de Staat. Dat zijn niet mijn woorden, het was de conclusie van het Rekenhof eind 2018. De kritiek van Groen en Ecolo was toen, na de conclusies van de vorige audit, vernietigend. Uit het onderzoek was namelijk gebleken dat de gevangenis van Beveren per gedetineerde dubbel zo duur was als de gevangenis van Hasselt, die in eigen beheer werd uitgebaut. Ook het dagelijkse onderhoud kwam per gedetineerde op meer dan het dubbele van in Hasselt. Daaraan zien we dat de kostprijs met die publiek-private samenwerkingen dikwijls hoger ligt dan als we het gewoon in publieke handen zouden geven.

Het financieringsmodel van DBFM is gebaseerd op kapitaal van aandeelhouders, die natuurlijk willen dat er winst wordt gemaakt. In zulke publiek-private samenwerkingen zien we dikwijls dat men voor de goedkoopste offertes kiest. Vaak leidt dat tot kwaliteitsverlies, maar ook tot onveilige werkomstandigheden. Dan denk ik aan de instorting van de school in Antwerpen op 18 juni. Ik zal dat nooit vergeten, het staat in mijn geheugen gegrift. Er zijn toen vijf mensen overleden. Dat was ook een DBFM-constructie. We hoorden toen hallucinante verhalen van de mensen ter plaatse, over verschrikkelijke arbeidsomstandigheden en onderaannemers die met andere onderaannemers werkten, waarbij men zelfs niet meer wist wie nu in feite de onderaannemer was en wie er precies tewerkgesteld was.

Dat soort moordende concurrentie zorgt ervoor dat de veiligheid voor de werknemers volledig verloren

gaat. De overheid onttrekt zich eigenlijk volledig aan haar maatschappelijke verantwoordelijkheid. Ik vraag me dan ook af wat men zal doen als er morgen een negatief advies uit de audit komt. Zal men dan die staatswaarborg niet geven? Dat was ook de discussie in de commissie. Wij hadden een wetsvoorstel rond de staatswaarborg en tegelijk moet er dan nog een audit gebeuren. Waarom doet men niet eerst die audit en geeft men dan pas de staatswaarborg? Wij begrijpen de volgorde in die manier van werken niet goed.

We zullen de audit op zich wel steunen. We vinden het namelijk belangrijk dat dit wordt onderzocht.

**04.05 Sophie Rohonyi (DéFI):** Monsieur le secrétaire d'État, chers collègues, c'est avec un certain enthousiasme que j'ai pu constater que mes collègues de la majorité avaient effectivement déposé cette proposition de résolution, et je suis d'autant plus enthousiaste que cela faisait pas moins de six ans que mon parti DéFI sollicitait la réalisation d'un audit des projets DBFM qui avaient été retenus jusqu'ici et qui sont encore retenus pour l'avenir en vue de la construction de nos établissements pénitentiaires. Il s'agirait donc d'un audit réalisé par la Cour des comptes.

Nous étions à ce moment-là les premiers à attirer l'attention du gouvernement de l'époque sur les problèmes qui résultent de ces contrats, à savoir une opacité du marché qui entoure le choix du site de Haren, principalement, mais aussi notre engagement budgétaire, qui était en quelque sorte la goutte d'eau ayant fait déborder le vase. Dès lors, je regrette qu'après avoir porté cette proposition de résolution ensemble à l'initiative de DéFI - je vise donc principalement mes collègues socialistes et écologistes -, cette proposition de résolution n'ait pas pu être portée par nous tous sous cette présente législature, sous le seul prétexte qu'il s'agissait d'une demande contenue dans l'accord de gouvernement qui a donc été scellé voici deux ans maintenant, mais soit!

Ce qui importe, et nous sommes tous d'accord sur ce point, c'est le fond, à savoir investir enfin en bonne et due forme la Cour des comptes d'un audit qui aurait dû être décidé, il y a bien longtemps déjà. En effet, autant il y a dix ans, la formule DBFM était vue comme LA solution devant permettre à l'État de financer ses infrastructures, autant aujourd'hui - et depuis quelques années déjà - cette croyance s'est complètement érodée à force de voir cette formule de partenariat public-privé remise en cause un peu partout en Europe, à commencer par la France, qui a carrément fait machine arrière, il y a déjà quatre ans, en décidant d'abandonner purement et simplement le recours au partenariat public-privé, en tout cas pour la construction d'établissements pénitentiaires.

En Belgique aussi, cette formule a été vivement critiquée. Je me dois de rappeler qu'elle l'a été par la Cour des comptes, à qui l'on demande aujourd'hui un audit, puisque la Cour des comptes nous prévenait déjà en 2018 que, sur le plan de la construction, du financement et de la maintenance, la formule DBFM était nettement plus onéreuse que l'approche classique, comme on l'a souligné. La Cour des comptes appelait ainsi, déjà à l'époque, à mener une analyse approfondie de la formule DBFM pour promouvoir "les solutions les plus efficaces dans toutes nos prisons".

On peut donc voir à quel point un nouvel audit de la Cour des comptes est indispensable pour, comme le prévoit notre proposition de résolution, mais aussi la présente proposition de résolution de la majorité, évaluer la pertinence du choix de la construction et de l'exploitation d'infrastructures pénitentiaires via des partenariats public-privé, mais aussi la soutenabilité budgétaire de ceux qui sont encore en cours aujourd'hui. Je remercie d'ailleurs les collègues d'avoir soutenu en commission notre amendement qui vise à ajouter un troisième objet à cette mission d'audit dévolue à la Cour des comptes, à savoir l'analyse des critères et des modalités de désignation des partenaires privés et donc la manière dont ces critères pourraient être améliorés à l'avenir.

C'est pour cette raison que je m'inscris en faux par rapport à ce qu'a dit mon collègue du Vlaams Belang. En effet, il n'est ici nullement question de nuire à l'autonomie de la Cour des comptes. Il s'agit, au contraire, de baliser le travail de celle-ci pour veiller à ce que nous puissions finalement obtenir au minimum toutes les réponses à nos questions. C'est en cela que l'article 5 de la loi du 29 octobre 1846 relative à l'organisation de la Cour des comptes, qui prévoit que "la Cour des comptes contrôle a posteriori le bon emploi des deniers publics; elle s'assure du respect des principes d'économie, d'efficacité et d'efficience", est parfaitement respecté

Par contre, je regrette que notre deuxième amendement n'ait pas été soutenu en commission. Cet amendement visait à solliciter, auprès de la Cour des comptes, un rapport d'audit intermédiaire,

autrement dit au cours du second semestre de cette année, et ce, en attendant le rapport d'audit final qui est prévu pour juin 2023. Il s'agissait d'une demande simple et raisonnable puisque, comme cela a été dit, la Cour a déjà entamé son travail, mais aussi indispensable car ce rapport d'audit intermédiaire aurait permis d'anticiper les conclusions négatives de la Cour des comptes. (...)

La **présidente**: Madame Rohonyi, vous avez largement dépassé votre temps de parole qui est de cinq minutes pour les propositions de résolution. Le micro a été coupé.

Je vous remercie pour votre contribution.

Quelqu'un demande-t-il encore la parole? (*Non*)

Vraagt nog iemand het woord? (*Nee*)

La discussion est close.

De bespreking is gesloten.

Aucun amendement n'a été déposé.

Er werden geen amendementen ingediend.

Le vote sur la proposition aura lieu ultérieurement.

De stemming over het voorstel zal later plaatsvinden.

*Président: Eliane Tillieux, présidente.*

*Voorzitter: Eliane Tillieux, voorzitter.*

**05** **Projet de loi modifiant la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers en ce qui concerne les chercheurs, stagiaires et volontaires (2761/1-6)**

**05** **Wetsontwerp tot wijziging van de wet van 15 december 1980 betreffende de toegang tot het grondgebied, het verblijf, de vestiging en de verwijdering van vreemdelingen, wat betreft de onderzoekers, stagiaires en vrijwilligers (2761/1-6)**

### ***Discussion générale***

#### ***Algemene bespreking***

La discussion générale est ouverte.

De algemene bespreking is geopend.

Le rapporteur, Mme Platteau, renvoie à son rapport écrit.

Quelqu'un demande-t-il la parole? (*Non*)

Vraagt iemand het woord? (*Nee*)

La discussion générale est close.

De algemene bespreking is gesloten.

### ***Discussion des articles***

#### ***Bespreking van de artikelen***

Nous passons à la discussion des articles. Le texte adopté par la commission sert de base à la discussion. (Rgt 85, 4) **(2761/5)**

Wij vatten de bespreking van de artikelen aan. De door de commissie aangenomen tekst geldt als basis voor de bespreking. (Rgt 85, 4) **(2761/5)**

Le projet de loi compte 61 articles.

Het wetsontwerp telt 61 artikelen.

\* \* \* \* \*

*Amendements déposés:*

*Ingediende amendementen:*

Art. 7/1(n)

- 15 – Maxime Prévot (2761/6)

Art. 32

- 14 – Theo Francken cs (2761/6)

\* \* \* \* \*

*Conclusion de la discussion des articles:*

*Besluit van de artikelsgewijze bespreking:*

*Réservés: les amendements et l'article 32.*

*Aangehouden: de amendementen en het artikel 32.*

*Adoptés article par article: les articles 1 à 31 et 33 à 61.*

*Artikel per artikel aangenomen: de artikelen 1 tot 31 en 33 tot 61.*

\* \* \* \* \*

La discussion des articles est close. Le vote sur les amendements et l'article réservés ainsi que sur l'ensemble aura lieu ultérieurement.

De bespreking van de artikelen is gesloten. De stemming over de aangehouden amendementen, het aangehouden artikel en over het geheel zal later plaatsvinden.

Chers collègues, ceci clôture les textes inscrits à l'ordre du jour.

**06** **Ordre du jour**

**06** **Agenda**

Nous avons l'opportunité, suite à la Conférence des présidents, d'examiner un texte aujourd'hui. Mais le ministre ayant dit d'abord qu'il était disponible, ne l'était tout à coup plus du tout. Dès lors, nous avons clôturé l'ordre du jour en ce qui concerne cette journée.

Cela signifie que nous nous retrouvons demain à 10 h 15 pour la question de l'examen de l'article 45 de la loi sur l'Autorité de protection des données. La délibération que nous avons souhaitée tout à l'heure en Conférence des présidents se déroulera à huis clos et nous reprendrons nos travaux à 14 h 15, comme il est de tradition pour la séance des questions orales. Nous savons déjà que nous aurons un débat d'actualité sur le thème des pensions. Nous avons une interpellation qui sera développée avant les votes. Et pour le reste, j'espère que nous aurons l'ensemble des ministres à disposition pour pouvoir examiner les textes. Je vous remercie, chers collègues et je vous souhaite une excellente soirée.

La séance est levée. Prochaine séance mercredi 20 juillet 2022 à 10 h 15.

De vergadering wordt gesloten. Volgende vergadering woensdag 20 juli 2022 om 10.15 uur.

*La séance est levée à 20 h 55.*

*De vergadering wordt gesloten om 20.55 uur.*

*Ce compte rendu n'a pas d'annexe.*

*Dit verslag heeft geen bijlage.*